

# Éditorial

L'année écoulée a été, surtout pour notre communauté, celle de la commémoration des 60 ans qui ont suivi l'exode de 1962. A-t-elle donné lieu, dans les grandes villes de France où elle a été prévue, à des célébrations à la mesure du dénouement tragique que toutes les victimes de la politique gaullienne ont dû subir ? Y-a-il eu de la part des villes françaises autrefois jumelées avec des villes d'Algérie et de celles qui ont accueilli des monuments ou des biens appartenant à leur patrimoine, une participation effective, aussi minime soit-elle, à ces célébrations, comme l'a préconisée l'association Jeune Pied-Noir ?

On peut s'en inquiéter, car la presse à grand tirage en a assez peu fait état. À Nice, qui a accueilli au lendemain de leur rapatriement bon nombre de nos compatriotes, la manifestation la plus importante s'est déroulée aux arènes de Cimiez. Animée en partie par des chanteurs de rock et des danseuses qui se sont produits sur scène après la messe du souvenir, cette commémoration a eu un caractère festif plus que mémoriel et la présence d'Enrico Macias, en fin de programme, a pu rendre nostalgiques nombre de participants.

2022 a notamment été l'année où, le 26 janvier à l'Élysée, le président de la République a reçu les représentants des principales associations de rapatriés devant lesquelles il a rappelé qu'au cours de notre exode, près d'un million de personnes sont passées en quelques mois d'une rive à l'autre de la Méditerranée, qualifiant l'évènement de « *page tragique du récit national aux prémises lointaines et conséquences profondes, inédite par son ampleur, sa soudaineté, son impréparation et sa brutalité.* »

Évoquant ce qu'il a appelé l'engrenage mortifère qui a conduit à l'exode après le 19 mars 1962, il qualifia en conséquence les accords d'Évian de « *victoire*

*et soulagement pour certains, défaite et calvaire pour d'autres* ». Au titre du calvaire, il a expressément fait mention avec compassion des grands drames de 1962 : la fusillade du 26 mars à Alger, dont il a admis qu'elle impliquait la responsabilité de l'État en reconnaissant son caractère « *impardonnable pour la République* », ainsi que le massacre d'Oran du 5 juillet, dont il a dénoncé l'atrocité en employant les termes d'« *extrémité insupportable* » et de « *vérité devant être regardée en face et l'histoire transmise* ».

Peu de temps après son discours, était promulguée la loi du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie de statut civil et droit local, ainsi que réparation des préjudices subis par eux et leurs familles.

Cette loi a notamment institué la journée nationale d'hommage aux harkis, moghaznis et personnels des formations supplétives et assimilées, en la fixant au 25 septembre de chaque année, consacrant ainsi une date déjà inscrite, au même titre, dans le calendrier des célébrations nationales.

Comme nous en avons fait état dans notre édito du n°399 de mars-avril dernier, le discours alors tenu par le président et consacré à la pleine reconnaissance du sort tragique subi par les Français d'Algérie tout au long de l'année 1962, impliquait de se traduire dans les faits par une loi de reconnaissance et de réparation, à l'instar de celle adoptée pour les harkis. Mais ce ne fut pas le cas.

Formons, par conséquent, le vœu qu'en 2023, une loi d'un même objet concernant notre communauté, soit soumise au parlement et, si nécessaire, adoptée en application de l'article 49, 3<sup>e</sup> alinéa, de la Constitution.

S'agissant de la vie de notre association et de notre chère revue, le bilan de l'année achevée est plutôt satisfaisant dans la

mesure où, d'une part, nous avons enregistré plus d'une centaine de nouvelles adhésions, dont une petite partie à nos stands tenus à l'occasion des rassemblements traditionnels de nos compatriotes, à Nîmes notamment, et, d'autre part, le chiffre de la perte de nos adhérents, 564 pour l'année, est inférieur à celui des années antérieures qui dépassait souvent les 700. À ce jour, nous comptons toujours heureusement près de 6.500 adhérents.

Par ailleurs, notre site internet continue d'être consulté de manière régulière par plus de 1.500 inscrits, qui y trouvent, chaque semaine, des articles intéressants de numéros récents, comme d'anciens numéros de *L'Écho de l'Oranie*.

Formons donc le vœu qu'en 2023 puisse perdurer cette stabilité que nous devons à la grande fidélité et aux dons généreux de nos abonnés. Qu'ils en soient bien remerciés et, dans cette optique de durée, qu'ils n'hésitent pas, quand ça peut être pour eux le cas, à adresser au siège de l'association leurs éventuels avis de lecteurs et souhaits, afin d'être suivis et donc pleinement satisfaits en tant que membres des Amitiés oraniennes.

Que *L'Écho de l'Oranie* maintienne le lien qui vous unit depuis sa création en gardant la mémoire de notre passé commun et, surtout, en aidant à une meilleure connaissance de cette mémoire par les jeunes générations !

Chères adhérentes, chers adhérents, que 2023 soit pour vous une année bénéfique, sans maux ni souffrances physiques, ou dus aux bouleversements du monde !

Grande et heureuse année à chacune et chacun de vous !

L'Écho de l'Oranie